

## Compte-Rendu de la réunion du 2 mai 2011

En mairie de Lambersart, en présence de :

- Madame Simon, inspectrice de l'éducation nationale
- Monsieur Daubresse, Député Maire de Lambersart
- Les Parents d'élèves élus de l'association PEEP
- Les Parents d'élèves élus de l'association Les enfants d'Abord



Les Points suivants ont été évoqués :

- Confirmation de la suppression d'un poste d'enseignant à l'école Pasteur
- A ce jour, les prévisions d'inscription pour la rentrée 2011 sont les suivantes :
  - En CP : 52
  - En CE1 : 57
  - En CE2 : 47
  - En CM1 : 51
  - En CM2 : 47Soit un total de 254 élèves inscrits pour l'instant = 25,4 élèves en moyenne par classe
- Les inscriptions ne sont pour l'instant pas à la hauteur des prévisions initiales de 273 élèves. 11 élèves de la maternelle ne viendraient pas à l'école Pasteur, 8 élèves quitteraient l'école en cours de cycle, suite à des déménagements ou des scolarisations dans le privé.
- Monsieur Daubresse confirme son engagement à ne pas dépasser 28 élèves par classe en jouant sur les autorisations d'inscription dans l'école et les dérogations de carte scolaire. Pour cette année, cette limite semble réalisable si les inscriptions en restent là. Le seuil pour le niveau CE1 (ou CP en cas de redoublement) est néanmoins déjà atteint.
- Madame Simon revient sur son engagement de la réunion précédente. Elle indique ne pas raisonner classe par classe mais sur l'ensemble de l'école, son engagement porte donc sur une limite de 28 élèves « en moyenne » par classe. Des niveaux pourraient donc se retrouver à plus de 28 élèves par classe.
- Monsieur Daubresse indique par ailleurs que pour l'année prochaine, les écoles de Lambersart ayant connu une suppression de poste (pour rappel, Victor Hugo et Louis Pasteur) se verront prioritaires dans les attributions de budget pour les projets pédagogiques, dans le cadre du programme de réussite scolaire de la ville. Toute classe ayant un projet pédagogique sur le thème du développement durable ou de l'informatique, devrait pouvoir en bénéficier en priorité sur les autres écoles.
- **Prochaine réunion aura lieu vers la mi-juin pour faire un nouveau point sur les inscriptions définitives et vérifier les répartitions par classe.**